

COMITÉ D'EXAMEN DE L'ACCORD

SOMMAIRE DE LA RÉUNION – VERSION PRÉLIMINAIRE

Le 23 mars 2006

(téléconférence)

De 9 h à midi HNC / de 10 h à 13 HNE

I. PRÉSENTATION DES VISITEURS INVITÉS

Vicki Thomas, USEPA-GLNPO

Mark Elster, USEPA-GLNPO

Jamie Schardt, USEPA-GLNPO

Bert Frey, USEPA, région 5

Nancy Nelson, Department of State (DOS)

Lori Boughton, Pennsylvania Department of Environmental Protection

Dave Ullrich, Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Kelly McKnight, Great Lakes Indian Fish and Wildlife Commission

Ann McCammon-Soltis, Great Lakes Indian Fish and Wildlife Commission

Mike Goffin, EC - Région de l'Ontario

Louise Lapierre, Service des affaires intergouvernementales, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Shawn Morton, Affaires étrangères Canada (AEC)

Jenna Mackay-Alie, EC – Division internationale.

John Vidan, ministère de l'Environnement de l'Ontario

Anna Pace, Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Mike Goffin et Vicki Thomas parlent de l'importance de l'Accord et de l'ampleur du travail à accomplir.

II. MEMBRE DU CEA

Tant les Américains que les Canadiens doivent pourvoir les postes du Comité d'examen de l'accord (CEA).

- **SUIVI : Doter les postes du CEA**

III. MANDAT DU CEA

Rôles et responsabilités

Le CEA a reçu son mandat du Comité exécutif binational (CEB)

- Il doit guider et aider les groupes de travail de l'examen
- Il doit veiller au respect des échéances
- Il doit tenir informé le DOS et les AE.

Calendrier des réunions

- À la suite de cette réunion, le CEA rencontrera les coprésidents du groupe de travail de l'examen, à la réunion inaugurale qui aura lieu en avril à Chicago
- La prochaine réunion avec le groupe de travail de l'examen (GTE) se tiendra le 2 octobre
- Le 1^{er} novembre est une occasion de rencontre du CEA et des coprésidents du GTE
- Le CEA tiendra une réunion au début de janvier pour discuter des versions préliminaires et pour élaborer un modèle de rapport d'examen
- En janvier 2007, avec l'aide de son secrétariat, le CEA compilera les résultats dans un rapport préliminaire de l'examen de l'accord.

Discussion

Q : Les membres du CEA peuvent-ils faire partie du GTE?

R : Oui

Q : Est-ce que des agents de la Garde côtière pourraient se joindre au CEA? Leur collaboration à l'examen de bien des annexes serait précieuse.

R : Nous allons examiner cette question.

➤ **SUIVI :** **Le secrétariat du CEA demandera à l'USCG et à Transports Canada de fournir des membres au CEA.**

Q Quand la consultation publique se tiendra-t-elle? Avant ou après l'élaboration du rapport (31 décembre 2006)?

R : Des consultations se tiendront en permanence. L'examen public officiel du rapport se tiendra durant le mois de mai 2007.

➤ **SUIVI :** **Le secrétariat du CEA doit réviser le mandat d'après les renseignements du CEA et les commentaires supplémentaires doivent être transmis d'ici le 7 avril.**

➤ **SUIVI :** **Le secrétariat doit préciser les rôles et responsabilités de tous les membres du CEA.**

➤ **SUIVI :** **Le mandat du CEA doit être approuvé à sa prochaine réunion.**

IV. GROUPES DE TRAVAIL SUR L'AVANCEMENT DE L'EXAMEN ET SUR LES ENJEUX PARTICULIERS

A. Structure d'examen

Discussion sur la structure du groupe de travail de l'examen (déjà approuvé par les coprésidents du CEB) montrant les genres de groupes d'examen et de travail sur les enjeux particuliers qui seront mis sur pied.

- Le but est de regrouper de manière logique les articles et annexes, afin de faciliter l'examen.
- Deux groupes supplémentaires : Le GTE sur la gouvernance et les institutions, ce qui comprend l'examen du CEB et de la CMI. Le groupe de travail sur les enjeux particuliers s'intéressera aux enjeux ayant une incidence à long terme.

✓ **DÉCISION : LE CEA A APPROUVÉ LA STRUCTURE DU GROUPE DE TRAVAIL**

B. Groupe de travail sur les enjeux particuliers

- Discussion sur des propositions concernant le mandat du groupe de travail sur les enjeux particuliers.
- Confirmation du fait que l'ARQEGL actuel ne couvre pas tous les enjeux. Ce groupe traitera des autres agresseurs environnementaux des Grands Lacs.
- Solution par étapes pour tout problème soulevé par ce groupe.
- Fonctionnement de ce groupe semblable à celui des autres GTE.
- Importance primordiale de choisir de bons coprésidents pour mener ces discussions complexes.

Q : Peut-on devancer la date de remise des rapports pour permettre au CEA de les examiner avant la réunion d'octobre?

R : Bonne idée, nous allons rajuster le calendrier en ce sens. Nous voulons aussi planifier les réunions de sorte qu'elles n'entrent pas en conflit avec d'autres, fort nombreuses, concernant les Grands Lacs.

➤ **SUIVI : DEVANCER D'UNE SEMAINE LA REMISE DES RAPPORTS**

Q : Si vous devez réviser quoi que ce soit, vous devrez examiner les autorisations légales en place. Est-ce qu'un groupe de travail a reçu ce mandat?

R : Dans le cadre du travail d'examen une analyse sur la possibilité de se doter de nouveaux pouvoirs est prévue. Aux É.-U., un groupe spécial de plusieurs juristes, en mesure de conseiller les GTE pour l'examen a été mis sur pied.

Autre Commentaire :

- Nous voudrions peut-être envisager de faire un atelier pour épauler le groupe de travail sur les enjeux particuliers.

- **SUIVI :** **Commentaires supplémentaires du CEA concernant le mandat du groupe de travail sur les enjeux particuliers (GTEP) à soumettre à son secrétariat d'ici le 7 avril.**

C. Directives particulières

Discussion sur la nécessité d'établir des directives particulières à chaque groupe de travail de l'examen.

- Des directives supplémentaires pourraient être imposées à chaque GTE en plus des normes du cadre d'examen pour faciliter leur analyse. Nous attendons vos opinions d'ici le 7 avril 2006.
- Peut-être devrions-nous poser cette question aussi aux coprésidents des GTEP.

- **SUIVI :** **Commentaires supplémentaires du CEA sur les directives particulières à chaque groupe de travail sur les enjeux particuliers à soumettre à son secrétariat d'ici le 7 avril.**

D. Composition

Rapport d'étape sur la désignation des coprésidents proposés jusqu'à maintenant pour les groupes de travail.

- La participation aux GTE est ouverte à tous. Nous avons demandé la participation de membres du CEB et attendons une réponse d'ici la fin du mois de mars.
- Nous avons aussi fait la demande à un public élargi, dont nous attendons la réponse d'ici la fin du mois de mars. Les organismes non gouvernementaux demandent un délai que nous leur accorderons.
- Encore là, nous visons autant que possible une participation égale des deux pays.
- À propos de la documentation émise par les GTE, elle comprendra de l'information de base supplémentaire pour renseigner les membres. Nous allons chercher d'autres moyens d'étoffer l'information générale sur l'ARQEGL et améliorer sa diffusion.

Les É.-U. et le Canada ont informé le CEA de la désignation des coprésidents des GTE.

- **SUIVI :** **Les membres du CEA formulent des recommandations aux coprésidents**

- **SUIVI :** **Les coprésidents et le secrétariat continuent de solliciter la participation de membres du GTE.**

- **SUIVI :** **Le secrétariat du CEA doit fournir les éléments suivants au CEA d'ici le 7 avril 2006 en vue d'obtenir ses commentaires :**
 - **Liste définitive des coprésidents du groupe de travail**
 - **Liste à jour de représentants d'organismes des secteurs public et privé membres du groupe de travail du CEB**

- **SUIVI :** **Les coprésidents du CEA doivent confirmer qui seront les coprésidents du groupe de travail d'ici le 12 avril 2006**

- **SUIVI :** **Les É.-U. envisageront la nécessité d'effectuer des activités d'information additionnelles dans les groupes autochtones des É.-U.**

- **SUIVI :** **Le secrétariat du CEA étudiera la possibilité de mettre sur pied un organe permanent réunissant des spécialistes de l'ARQEGL, disponibles sur appel pour participer aux groupes de travail de l'examen.**

E. Groupe de travail sur la gouvernance et les institutions

- Il réunira deux coprésidents d'organisations non gouvernementales.
- Il surveillera les institutions de la CMI et le CEB.
- Les coprésidents bénéficieront d'une certaine souplesse dans leur mandat. Ils dirigeront probablement des réunions et des ateliers. Le groupe soumettra un plan de travail sur la façon dont il entend procéder à l'examen.
- Ils utiliseront le même cadre de questions pour effectuer leur examen.
- Le but est que les coprésidents occupent leur poste pour prendre part à la réunion inaugurale du 28 avril 2006.
- Les rapports seront les mêmes que dans le cas d'autres groupes : résumés de rencontre, rapports trimestriels et rédaction de rapports finaux.

Q : Comment les représentants du gouvernement feront-ils part de leurs points de vue/de l'information à ce groupe?

R : Les membres du gouvernement peuvent offrir de l'information à l'occasion des ateliers organisés par ce groupe.

Q : Depuis la conclusion de l'ARQEGL, l'ALÉNA est maintenant en place. Comment pouvons-nous nous assurer d'être en conformité avec lui?

R : La CMI s'est montrée quelque peu préoccupée par la CCE. Nous devons trouver la meilleure façon de les informer et de les faire participer à l'examen. D'autres groupes binationaux pourraient également être contactés; p. ex., le CFGL.

Q : Devons-nous nous assurer que le plan de travail sur la gouvernance et les

institutions est examiné et approuvé par le CEA?
R : Nous sommes responsables du coût inhérent à cet effort; nous devons donc procéder à l'examen de ce plan de travail.

Q : Quelles institutions sont couvertes par ce groupe?

R : Les institutions CCE et CMI sont le point de mire, puisqu'elles sont expressément mentionnées dans l'ARQEGL. Il conviendrait de fournir les articles et les annexes spéciaux sur lesquels on pourrait apporter des clarifications. Tout autre commentaire sur cette question, y compris les directives particulières relatives aux activités de ce groupe, devrait être adressé au secrétariat du CEA. Il est nécessaire de discuter davantage de cette question. La désignation des coprésidents de ce groupe et des conversations avec eux contribueront à éclairer notre discussion.

➤ **SUIVI :** **Mise à jour du mandat pour refléter les discussions du CEA.**

➤ **SUIVI :** **Le CEA discutera du plan de travail et des objectifs de ce groupe de travail avec les coprésidents.**

F. Équipe sur les communications et les relations externes

Par souci de la participation du public, une petite équipe réunissant environ deux membres des deux pays travaillera à l'affichage des documents en ligne, à la traduction des documents en français et à l'émission de communiqués de presse, au besoin.

Il sera peut-être nécessaire de recourir à la sous-traitance pour aider cette équipe.

➤ **SUIVI :** **Le secrétariat distribuera le tableau de composition de l'équipe au CEA**

V. EXAMEN DE LA RÉUNION INAUGURALE

- Elle se tiendra le 28 avril 2006 à Chicago, en Illinois.
- La version préliminaire d'un ordre du jour a été élaborée et sera distribuée au CEA.
- Les personnes qui ne peuvent se déplacer pourront participer par téléconférence.
- Il s'agit de l'occasion de réunir les gens, de situer en contexte l'ARQEGL et l'examen et du moment où le CEA confie les mandats aux groupes de travail de l'examen.
- Nous décrirons également l'échéancier et les résultats attendus, de même que le soutien logistique qui sera fourni aux groupes.
- Cette réunion sera également la première occasion pour les groupes de se rencontrer et d'amorcer leurs discussions.
- On encourage les membres du CEA à y participer.

Q : La réunion est-elle limitée au CRA et aux coprésidents?

R : Il s'agira de l'occasion d'informer tous et chacun de la logistique de l'examen. Toute personne intervenant dans l'examen est bienvenue d'y assister. Cette réunion aidera également les coprésidents à transmettre de l'information et des directives à leurs membres.

Q : Est-il vrai que toute personne intéressée peut faire partie des groupes de travail?

R : Le document de présentation du processus fait état d'un processus inclusif et ouvert. Le processus du CEA et des coprésidents s'efforce de respecter le principe d'égalité de représentation canadienne et américaine mais nous ne voulons pas restreindre les membres du public qui souhaitent participer.

- **SUIVI :** **Le secrétariat distribuera la version préliminaire de l'ordre du jour au CEA.**
- **SUIVI :** **Le secrétariat distribuera l'invitation à la réunion inaugurale le plus tôt possible.**

VI. TROUSSE D'INFORMATION À L'INTENTION DES GROUPES DE TRAVAIL DE L'EXAMEN

- La trousse d'information qui sera fournie comprendra le mandat ainsi que les lignes directrices additionnelles à l'intention des groupes en particulier.
- Elle comprendra également des renseignements généraux, notamment un document de discussion public de la CMI, les résultats de l'examen antérieur de l'ARQEGL et d'autres éléments.

- **SUIVI :** **Le secrétariat distribuera un aperçu de la trousse d'information au CEA.**

VII. PROCHAINE RÉUNION DU CEA

- Nous espérons tenir les réunions au moins sur une base trimestrielle et probablement sur une base plus fréquente, comme il est mentionné dans la section du calendrier, au besoin.
- Tous semblaient d'accord qu'il pourrait être nécessaire d'organiser des téléconférences sur une base plus fréquente et qu'il est avantageux de les fixer à l'avance.
- Proposer une téléconférence à la mi-avril avant la réunion inaugurale du 28 avril.

- **SUIVI :** **Le secrétariat organisera une téléconférence du CEA d'une heure à la mi-avril.**

IX. AUTRES ÉLÉMENTS

La publication du document descriptif du processus et le communiqué de presse connexe aura lieu après qu’Affaires étrangères Canada aura reçu le mandat du Conseil privé.

- **SUIVI :** **Shawn Morton (AEC) et Nancy Nelson (DOS) assureront la coordination à cet égard et informeront le secrétariat quand ils auront réglé la question.**

VIII. AJOURNEMENT